

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 12 mai 2014, à 18:30 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance d'ajournement du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Mesdames les Conseillères Louise Sénécal et Nancy Lessard, Messieurs les Conseillers, Xavier Bouhy, Marco Poulin, Gino Vachon et Jérôme Bélanger, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu est Monsieur le Maire en demande l'adoption.

97-2014

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Marco Poulin,  
Secondé par Monsieur Xavier Bouhy,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que l'ordre du jour de  
la présente séance d'ajournement soit adopté  
tel que présenté.

ADOPTÉ

98-2014

**OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-VICTOR -APPROBATION PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR DU RAPPORT FINANCIER 2013**

ATTENDU la demande de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Victor pour approuver les états financiers de l'année 2013.

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor approuve les états financiers de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Victor, pour l'année 2013, présentant des recettes de 47 653 \$ et des dépenses de 103 513 \$ et un déficit de 55 860 \$ auquel la Municipalité de Saint-Victor contribuera à raison de 10% soit 5 586.00 \$.

ADOPTÉ

99-2014

**FLEURONS DU QUÉBEC - ADHÉSION**

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,  
Secondé par Madame Louise Sénécal,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor adhérera aux Fleurons du Québec pour l'année 2014. De plus, la Municipalité formera un comité d'embellissement.

ADOPTÉ

100-2014

**LVM - MANDAT**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Monsieur Gino Vachon,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater la firme LVM pour réaliser une étude dans le but de définir la nature et les propriétés des matériaux ainsi que les conditions d'eaux souterraines et de formuler des recommandations pour la structure de la chaussée, environ 370 mètres de long sur la Route du Lac Fortin pour le prix de 3 600,00 \$ et mandater le Directeur Général, Monsieur Marc Bélanger, à signer cette entente.

ADOPTÉ

101-2014

**MANDAT DE L'AGENTE CULTURELLE - SIGNATURE**

Proposé par Monsieur Gino Vachon,  
Secondé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater le Maire, Monsieur Jonathan V. Bolduc, pour signer un contrat de services avec madame Isabelle Côté, comme agente culturelle pour la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

102-2014

**RECONDUCTION DES TRAVAUX - CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES MOUSTIQUES 2014**

ATTENDU l'offre de G.D.G. environnement pour la reconduction des travaux biologiques des moustiques en 2014.

Proposé par Monsieur Marco Poulin,  
Secondé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder à G.D.G. environnement le contrôle biologique des moustiques pour l'année au montant de 11 405,00 \$, plus taxes.

ADOPTÉ

103-2014

**DEMANDE D'AUTORISATION - CIRCULER EN VTT DURANT LES FESTIVITÉS WESTERN**

ATTENDU la demande des Festivités Western pour avoir l'autorisation pour circuler en VTT durant la semaine des Festivités du 18 juillet 2014 au 27 juillet 2014 et le samedi 12 juillet 2014.

Proposé par Monsieur Gino Vachon,  
Secondé par Monsieur Marco Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le personnel des Festivités Western à circuler dans les rues de Saint-Victor en véhicules tout terrain durant la journée du 12 juillet 2014, pour la préparation de leurs terrains ainsi que durant la semaine du 18 juillet 2014 au 27 juillet 2014, pour aider les campeurs à se localiser.

ADOPTÉ

104-2014

**AUTORISATION DÉPART DE LA PARADE - FESTIVITÉS WESTERN**

ATTENDU la demande des Festivités Western pour avoir l'autorisation afin de faire la parade dans les rues de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser les Festivités Western de faire leur parade dans les rues de Saint-Victor le 27 juillet 2014.

ADOPTÉ

105-2014

**RECONNAISSANCE DU GYROPHARE VERT (INCENDIE)**

ATTENDU QU'il est souhaitable de diminuer le temps de réponse des services d'urgence, notamment dans les municipalités qui n'ont pas de pompiers permanents;

ATTENDU QU'un gyrophare vert permettrait d'identifier rapidement les intervenants en situation d'urgence et les rendrait plus visibles à longue portée, spécialement le soir et la nuit;

ATTENDU QU'ailleurs au Canada, plusieurs provinces, dont l'Ontario, permettent déjà aux pompiers volontaires d'utiliser ce type de gyrophare;

ATTENDU QU'un regroupement milite afin de permettre l'utilisation, dans les situations d'urgence, d'un gyrophare vert au Québec et qu'il entend poursuivre ses représentations jusqu'à ce qu'il obtienne gain de cause;

ATTENDU QU'il y a lieu d'appuyer le regroupement dans ses revendications auprès

de l'Assemblée nationale pour l'utilisation du gyrophare vert dans les situations d'urgence;

En conséquence, il est donc proposé par Monsieur Marco Poulin, secondé par Madame Louise Sénécal et résolu à l'unanimité des membres du Conseil ce qui suit :

Que le Conseil Municipal de Saint-Victor appuie le regroupement dans ses revendications auprès de l'Assemblée nationale du Québec pour l'utilisation de gyrophares verts dans les situations d'urgence;

Que le secrétariat municipal soit autorisé à expédier copie de la présente résolution à tout intervenant ou toute instance politique que le service de protection incendie voudra bien lui faire connaître.

ADOPTÉ

106-2014

**AUGMENTATION D'ALLOCATION DU MAIRE**

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,  
Secondé par Monsieur Gino Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder une allocation supplémentaire de 200 \$ par journée et ce jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par année. Ces montants seront réclamés lorsque le Maire devra prendre une journée d'absence de son travail actuel (soient en vacance, en sans solde ou en journée personnelle).

Après informations auprès des Affaires Municipales, la Municipalité ne peut donner une augmentation d'allocation à un élu par résolution. Le tout doit se faire par un avis de motion et un règlement sur le traitement des élus.

ADOPTÉ

107-2014

**AUTORISATION POUR SIGNATURE - CONTRAT DE SERVICES AVEC KATHELEEN VEILLEUX**

Proposé par Monsieur Gino Vachon,  
Secondé par Madame Louise Sénécal,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, de mandater le Maire,  
Monsieur Jonathan V. Bolduc, pour signer un  
contrat de services et une description de  
tâche avec Madame Katheleen Veilleux.

ADOPTÉ

108-2014

**LEVÉE DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Madame Nancy Lessard,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que la séance  
d'ajournement soit levée.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**JONATHAN V. BOLDUC**

**MARC BÉLANGER**